



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

EDF et GDF : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 68977

Texte de la question

Mme Jacqueline Mathieu-Obadia souhaite interpeller Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'ouverture du marché de l'énergie et ses possibles répercussions sur les différents régimes de retraite. Ce régime, où les départs se font à 55,6 ans en moyenne d'après le rapport Charpin, coûte cher. La cotisation retraite de l'employeur de l'ordre de 16 % du salaire dans le privé atteint 55 % à EDF et pourrait atteindre 100 % en 2020. Par rapport au secteur privé, cela représente un surcoût de 7 milliards. L'arrivée de la concurrence modifie la donne. L'appel aux capitaux étrangers suppose qu'au préalable EDF se débarrasse du surcoût que représente celui de ses retraites, à lui seul susceptible de dissuader tout investisseur. Il souhaite qu'EDF négocie son admission dans le régime général. Les banques, la protection sociale et les caisses d'épargne l'ont déjà fait. Il semblerait que la part de la valeur ajoutée créée consacrée à la rémunération des salariés est environ deux fois plus faible à EDF que dans le secteur privé. Aussi, elle aimerait connaître les intentions du Gouvernement sur le régime des retraites à EDF au moment où il pénètre le marché de la concurrence.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Mathieu-Obadia](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68977

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6567